



CSE
SIEGE
SNCF
RESEAU

AVRIL 2026

COMPTE-RENDU CSE
16 AVRIL 2026



Le Comité Social et Économique s'est tenu le 16 Avril 2026. Le contexte géopolitique révèle une augmentation soudaine de l'inflation. L'UNSA Ferroviaire exige donc de l'entreprise qu'elle révise les accords passés.

Sécurité environnementale - présentation

La sécurité environnementale englobe toutes les actions entreprises pour repérer et diminuer les risques répertoriés dans la cartographie sécurité globale. (cf. RRG20038 - Management de la sécurité système existant par les risques). On différencie les risques naturels, technologiques et environnementaux.

L'UNSA-FERROVIAIRE aimerait savoir si les faits marquants de 2025 ont été analysés à posteriori pour améliorer les prochaines interventions. Les délais sont toujours trop longs pour le moment.

Les élus désiraient une explication de la démarche relative aux règles de sécurité environnementale. Nous souhaiterions avoir un document complété avec la cartographie, et les règles demandées par toutes les organisations syndicales.

Adaptation au changement climatique et maîtrise de la végétation - présentation

Pour limiter les risques de chute d'arbres, SNCF réseau élabore une feuille de route structurée et ambitieuse. À partir de janvier 2026, le Programme Végétation Faune fait partie d'une organisation renforcée qui inclut ses missions. Si SNCF Réseau ne prend pas des mesures concrètes d'ici 2050, 40 % des routes seront exposées au risque d'arbres, avec une augmentation significative des zones à risque élevé (+75 %).

L'UNSA FERROVIAIRE interroge sur la gestion de la biodiversité suite à la destruction d'arbres pour maîtriser la végétation. Nous interrogeons la direction sur la présence d'un agent au comité technique permanent de la sélection.

En 2024 et 2025, le comité social et économique a fait un don à l'entreprise NAUDET pour défendre la cause de la reforestation. Cela a permis la création de 6,6 hectares de forêts (Nouvelle Aquitaine).

RESONNANCE - point d'accompagnement

- 100% des Entretiens Exploratoires réalisés
- 97,9% des Entretiens d'Orientations enregistrés
- 91,5% des situations sécurisées

L'UNSA-Ferroviaire exprime toujours ses regrets quant au nombre de personnes sans perspective à la fin de leur mission et en situation complexe.

Conclusion UNSA- FERROVIAIRE

Ce comité social et économique met en garde contre les risques de baisse du pouvoir d'achat liés à la géopolitique. L'UNSA Ferroviaire insiste sur l'importance de prendre en considération les causes des accidents tragiques impliquant des agents survenus cette année.



BULLETIN D'ADHÉSION



JE SOUHAITE ADHÉRER EN LIGNE

› Pas besoin de remplir le bulletin papier dans ce cas.

Je scanne le QR Code ou je clique sur la flèche

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM
PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
EMAIL
TÉLÉPHONE

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

N° DE CP*
CLASSE
CP* CDI CDD
ALTERNANT
ENTREPRISE PRIVÉE
EMPLOI TYPE
LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE
ÉTABLISSEMENT
TÉLÉPHONE

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

› **Je donne mon consentement** pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

› **Conformément à la loi informatique et libertés** du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE
DATE
SIGNATURE
PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

MONTANT DES COTISATIONS

AGENTS	CLASSE	COTISATION ANNUELLE BRUTE**	COTISATION MENSUELLE NETTE	COTISATION ANNUELLE NETTE
ALTERNANTS & CDD		12 €	0,34 €	4,08 €
AGENTS SNCF ET SALARIÉS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES	CLASSE 1	92 €	2,61 €	31,28 €
	CLASSE 2	98 €	2,78 €	33,32 €
	CLASSE 3	110 €	3,12 €	37,40 €
	CLASSE 4	130 €	3,69 €	44,20 €
	CLASSE 5	150 €	4,25 €	51,00 €
	CLASSE 6	180 €	5,10 €	61,20 €
	CLASSE 7	200 €	5,67 €	68,00 €
	CLASSE 8	255 €	7,22 €	86,70 €
	CLASSE 9	290 €	8,22 €	98,60 €
RETRAITÉS	RETRAITÉS	48 €	1,36 €	16,32 €
	RÉVERSION	24 €	0,68 €	8,16 €

**Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.

*SI AGENT SNCF